



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 358 · Décembre 2023

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

“Laissez-vous réconcilier avec Dieu” (2 Co 5, 20)

“Dieu nous a créés sans nous, il n’a pas voulu nous sauver sans nous” écrit saint Augustin. *De facto*, si nous nous convertissons c’est d’abord parce que Dieu nous fait miséricorde, mais c’est aussi parce que nous coopérons à la grâce en ouvrant notre cœur, librement, à l’amour de Dieu. Cette ouverture se manifeste concrètement par la confession de nos péchés : nous reconnaissons que nous sommes pécheurs, nous nommons notre péché devant le Seigneur. C’est au Seigneur que nous confessons nos péchés. Son ministre (évêque, prêtre) nous entend en confession et *in persona Christi* (dans la personne du Christ) nous donne le pardon de Dieu, la rémission de nos péchés.

Il faut avouer qu’il est souvent difficile de nous confesser. Pourquoi ? D’abord à cause du démon, ensuite à cause de notre orgueil, et parfois à cause de facteurs humains.

Le sacrement de pénitence est haï du démon. Satan sait en effet que c’est le lieu de la miséricorde et du salut éternel. Dès lors, il fait tout de ce qu’il peut pour nous éloigner du sacrement de pénitence. Si un pécheur qui est en état de péché mortel vient *in spiritu humilitatis et in animo contrito* (“avec un esprit d’humilité et une âme contrite” cf. offertoire de la messe) confesser ses péchés à Dieu dans le sacrement de réconciliation, il ressuscite spirituellement. “Il était mort et il est revenu à la vie” (cf. Lc 15). Si un pécheur en état de grâce vient confesser ses péchés véniels, il repart du confessionnal sanctifié, pardonné, fortifié : il a grandi dans la sainteté de son baptême. Il est donc bien compréhensible que le démon concentre tous ses efforts (autant que le Seigneur le lui permette) pour nous empêcher d’aller recevoir le pardon de Dieu dans le sacrement de pénitence.

Le deuxième obstacle qui se dresse sur le chemin du confessionnal c’est notre orgueil. Nous ne voulons pas reconnaître que nous sommes pécheurs. Par orgueil, nous nous dépitons de nos défauts, de nos chutes, de nos péchés et nous préférons baisser les bras plutôt que de continuer le combat spirituel de la vie chrétienne. Une belle contrition peut comporter un sentiment de honte de nous-même mais ce sentiment ne doit pas nous arrêter car le Seigneur connaît déjà nos péchés avant même que nous les Lui confessions. Nous n’apprenons rien au Seigneur lorsque nous confessons nos

Textes à méditer en lien avec l’édito

La Parole de Dieu

Si donc quelqu’un est dans le Christ, c’est une création nouvelle ; l’être ancien a disparu, un être nouveau est là. Et le tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par le Christ (2 Co 5, 18).

Le Magistère de l’Eglise

CEC 1456 Lorsque les fidèles du Christ s’efforcent de confesser tous les péchés qui leur viennent à la mémoire, on ne peut pas douter qu’ils les présentent tous au pardon de la miséricorde divine. Ceux qui agissent autrement et qui en cachent sciemment quelques-uns ne proposent à la bonté divine rien qu’elle puisse remettre par l’intermédiaire du prêtre. Car “ si le malade rougit de découvrir sa plaie au médecin, la médecine ne soigne pas ce qu’elle ignore ” (S. Jérôme, Eccl. 10, 11 : PL 23, 1096) (Cc. Trente : DS 1680).

1468 Toute l’efficacité de la Pénitence consiste à nous rétablir dans la grâce de Dieu et à nous unir à Lui dans une souveraine amitié (Catech. R. 2, 5, 18). Le but et l’effet de ce sacrement sont donc la réconciliation avec Dieu. (...) le sacrement de la réconciliation avec Dieu apporte une véritable “ résurrection spirituelle ”, une restitution de la dignité et des biens de la vie des enfants de Dieu dont le plus précieux est l’amitié de Dieu (Lc 15, 32).

1989 La première œuvre de la grâce de l’Esprit Saint est la conversion qui opère la justification selon l’annonce de Jésus au commencement de l’Evangile :

péchés. Il ne sert à rien de nous cacher tel Adam, nu, après avoir péché. Dieu nous connaît et nous voit. Il continue à nous aimer même si nous avons brisé notre alliance avec Lui (par un ou plusieurs péchés mortels par exemple). Il nous faut donc demander au Seigneur la vertu d'humilité pour faire la vérité dans notre âme par l'examen de conscience et dire la vérité dans une sincère confession.

Enfin nous pouvons être arrêtés par des facteurs humains. Pour nous aider, notre sainte Mère l'Eglise nous reconnaît le droit de pouvoir choisir le prêtre qui va nous entendre en confession : choisissons donc celui que nous voulons, celui avec lequel nous sommes le plus à l'aise (c 991). Elle nous donne aussi le droit de nous confesser dans un confessionnal (c 964 §3) et non pas nécessairement dans le cadre d'un face-à-face malvenu et souvent dérangent parce qu'au fond ce n'est pas à un prêtre que nous confessons nos péchés mais à Dieu et que nous avons le droit de protéger notre anonymat (ce que le confessionnal offre plus aisément).

Demandons au Seigneur la grâce d'avoir la force de nous laisser réconcilier avec Lui.

Supplions la Vierge Marie de prier pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.

Abbé Laurent Spriet +

"Convertissez-vous, car le Royaume des cieux est tout proche" (Mt 4, 17). Sous la motion de la grâce, l'homme se tourne vers Dieu et se détourne du péché, accueillant ainsi le pardon et la justice d'en haut. "La justification comporte donc la rémission des péchés, la sanctification et la rénovation de l'homme intérieur" (Cc. Trente : DS 1528).

Saint Jean-Paul II :

"Le Curé d'Ars veillait d'abord à former les fidèles au désir du repentir. Il soulignait la beauté du pardon de Dieu. Toute sa vie sacerdotale et ses forces n'étaient-elles pas consacrées à la conversion des pécheurs? Or c'est au confessionnal que se manifestait par-dessus tout la miséricorde de Dieu. Il ne voulait donc pas se dérober aux pénitents qui venaient de toute part et auxquels il consacrait souvent dix heures par jour, parfois quinze ou plus. C'était sans doute pour lui la plus grande de ses ascèses, un "martyre"; physiquement d'abord, dans la chaleur, le froid ou l'atmosphère suffocante, moralement aussi, car il souffrait lui-même des péchés accusés et plus encore du manque de repentir. "Je pleure de ce que vous ne pleurez pas". A côté de ces indifférents, qu'il accueillait de son mieux et essayait d'éveiller à l'amour de Dieu, le Seigneur lui donnait de réconcilier de grands pécheurs repentants, et aussi de guider vers la perfection des âmes qui en avaient soif. C'était là surtout que Dieu lui demandait de participer à la Rédemption" (*Lettre aux prêtres*, Jeudi-Saint 1986).

"Ce chemin de salut, exprimé de manière si claire dans l'épisode de Zachée, doit nous offrir, chers Prêtres, une orientation pour accomplir avec un sage équilibre pastoral notre tâche difficile dans le ministère de la confession. Depuis toujours, ce dernier est marqué par les assauts opposés provenant de deux excès: le rigorisme et le laxisme. Le premier ne tient pas compte de la première partie de

l'épisode de Zachée: la miséricorde prévenante, qui pousse à la conversion et qui valorise aussi les plus petits progrès dans l'amour, car le Père veut faire l'impossible pour sauver le fils perdu. «En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu» (Lc 19,10). Le second excès, le laxisme, ne tient pas compte du fait que le salut plénier, celui qui est non seulement offert mais reçu, celui qui véritablement guérit et relève, implique une vraie conversion aux exigences de l'amour de Dieu. Si Zachée avait accueilli le Seigneur chez lui sans parvenir à une attitude d'ouverture à l'amour, à la réparation du mal accompli, à un ferme propos de vie nouvelle, il n'aurait pas reçu dans l'intimité de son cœur le pardon que le Seigneur, avec tant de prévenance, lui avait offert. Il importe d'être toujours attentif à maintenir le juste équilibre pour ne tomber dans aucun de ces deux extrêmes. Le rigorisme écrase et éloigne. Le laxisme annule les effets d'une bonne éducation et crée des illusions. Le ministre du pardon, incarnant pour le pénitent le visage du Bon Pasteur, doit dans une égale mesure exprimer la miséricorde prévenante et le pardon qui guérit et pacifie. C'est en fonction de ces principes que le prêtre est mandaté pour discerner, dans le dialogue avec le pénitent, si ce dernier est prêt pour l'absolution sacramentelle. La délicatesse de la rencontre avec les âmes, dans un moment aussi intime et souvent douloureux, impose assurément beaucoup de discrétion. Sauf apparence contraire, le prêtre doit supposer que le pénitent, en confessant ses péchés, a une contrition authentique, avec le propos de s'amender. Une telle présomption sera fondée ultérieurement si la pastorale de la réconciliation sacramentelle sait préparer des documents opportuns, de manière qu'il y ait des moments de préparation au sacrement qui aideront chacun à mûrir en soi une conscience suffisante de ce qu'il vient demander. Il est clair toutefois que, là où à l'évidence le contraire

apparaîtrait, le confesseur a le devoir de dire au pénitent qu'il n'est pas encore prêt pour l'absolution. Si celle-ci était donnée à celui qui déclare explicitement ne pas vouloir s'amender, le rite se réduirait à une pure illusion, il aurait même le goût d'un acte quasi magique, capable peut-être de susciter une apparence de paix, mais certainement pas la paix profonde de la conscience, garantie par le baiser de Dieu (...) Prenons soin ensuite de tenir scrupuleusement à jour notre formation théologique, surtout au regard des nouveaux défis éthiques, tout en restant constamment enracinés dans le discernement du magistère de l'Église. Il arrive parfois, sur des questions éthiques d'actualité, que les fidèles sortent de la confession avec des idées plutôt confuses, entre autres raisons parce qu'ils ne trouvent pas chez les confesseurs la même ligne de jugement. En réalité, ceux qui accomplissent au nom de Dieu et de l'Église ce délicat ministère ont le devoir précis de ne pas cultiver, et plus encore de ne pas manifester dans le ministère sacramentel, des appréciations personnelles qui ne correspondent pas à ce que l'Église enseigne et proclame. On ne peut pas par amour manquer à la vérité au profit d'une compréhension faussée du pénitent. Il ne nous est pas donné d'opérer des réductions arbitraires, même avec les meilleures intentions. Il est de notre devoir d'être des témoins de Dieu, nous faisant les interprètes d'une miséricorde qui sauve même en se manifestant comme jugement sur notre péché. « Il ne suffit pas de me dire: "Seigneur, Seigneur!", pour entrer dans le Royaume des cieux ; mais il faut faire la volonté de mon Père qui est aux cieux » (Mt 7, 21)" (*Lettre aux prêtres*, Jeudi-Saint 2002).

«Il importe de redire que rien n'est plus personnel et intime que ce sacrement, dans lequel le pécheur se trouve seul face à Dieu avec sa faute, son repentir et sa confiance. Personne ne peut se repentir à sa place ou demander pardon en son nom. Il y a une certaine solitude du pécheur dans sa faute, que l'on peut voir comme dramatiquement figurée par Caïn avec son péché «tapi à sa porte», selon

l'expression si suggestive du Livre de la Genèse, et avec le signe particulier gravé sur son front ; figurée également par David, réprimandé par le prophète Nathan ; ou encore par le fils prodigue, lorsqu'il prend conscience de la situation où il s'est mis en s'éloignant de son père, et qu'il décide de revenir vers lui : tout se déroule seulement entre l'homme et Dieu. Mais, en même temps, on ne peut nier la dimension sociale de ce sacrement, dans lequel l'Église entière, qu'elle soit militante, souffrante ou dans la gloire du Ciel, vient au secours du pénitent et l'accueille de nouveau en son sein, d'autant plus que toute l'Église était offensée et blessée par son péché. Le prêtre, ministre de la Pénitence, apparaît, en vertu de la charge sacrée qui lui est propre, comme témoin et représentant de ce caractère ecclésial" (*Reconciliatio et paenitentia*, 1984).

Pape François, *Amoris Laetitia* :

305 À cause des conditionnements ou des facteurs atténuants, il est possible que, dans une situation objective de péché – qui n'est pas subjectivement imputable ou qui ne l'est pas pleinement – l'on puisse vivre dans la grâce de Dieu, qu'on puisse aimer, et qu'on puisse également grandir dans la vie de la grâce et dans la charité, en recevant à cet effet l'aide de l'Église. Le discernement doit aider à trouver les chemins possibles de réponse à Dieu et de croissance au milieu des limitations. En croyant que tout est blanc ou noir, nous fermons parfois le chemin de la grâce et de la croissance, et nous décourageons des cheminements de sanctifications qui rendent gloire à Dieu. (...) 307. Afin d'éviter toute interprétation déviante, je rappelle que d'aucune manière l'Église ne doit renoncer à proposer l'idéal complet du mariage, le projet de Dieu dans toute sa grandeur : « Les jeunes baptisés doivent être encouragés à ne pas hésiter devant la richesse que le sacrement du mariage procure à leurs projets d'amour, forts du soutien qu'ils reçoivent de la grâce du Christ et de la possibilité de participer pleinement à la vie de l'Église ». La tiédeur, toute forme de

relativisme, ou un respect excessif quand il s'agit de le proposer, seraient un manque de fidélité à l'Évangile et également un manque d'amour de l'Église envers ces mêmes jeunes. Comprendre les situations exceptionnelles n'implique jamais d'occulter la lumière de l'idéal dans son intégralité ni de proposer moins que ce que Jésus offre à l'être humain. Aujourd'hui, plus important qu'une pastorale des échecs est l'effort pastoral pour consolider les mariages et prévenir ainsi les ruptures. (...) 312. J'invite les fidèles qui vivent des situations compliquées, à s'approcher avec confiance de leurs pasteurs ou d'autres laïcs qui vivent dans le dévouement au Seigneur pour s'entretenir avec eux. Ils ne trouveront pas toujours en eux la confirmation de leurs propres idées ou désirs, mais sûrement, ils recevront une lumière qui leur permettra de mieux saisir ce qui leur arrive et pourront découvrir un chemin de maturation personnelle. Et j'invite les pasteurs à écouter avec affection et sérénité, avec le désir sincère d'entrer dans le cœur du drame des personnes et de comprendre leur point de vue, pour les aider à mieux vivre et à reconnaître leur place dans l'Église.

Les Pères de l'Église

Celui qui confesse ses péchés agit déjà avec Dieu. Dieu accuse tes péchés ; si tu les accuses toi aussi, tu te joins à Dieu. L'homme et le pécheur sont pour ainsi dire deux réalités : quand tu entends parler de l'homme, c'est Dieu qui l'a fait ; quand tu entends parler du pécheur, c'est l'homme lui-même qui l'a fait. Détruis ce que tu as fait pour que Dieu sauve ce qu'il a fait... Quand tu commences à détester ce que tu as fait, c'est alors que tes œuvres bonnes commencent parce que tu accuses tes œuvres mauvaises. Le commencement des œuvres bonnes, c'est la confession des œuvres mauvaises. Tu fais la vérité et tu viens à la Lumière (S. Augustin, ev. Jo. 12, 13).

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Assurer une permanence à l'église de 16h à 17h en semaine du lundi au vendredi (hors vacances scolaires). Contacter le secrétariat si vous êtes volontaire.

- S'engager dans l'association "La jarre de Sarepta" au niveau local et dans la communauté de Saint-Georges. Contacter le secrétariat.

- Accompagner des catéchumènes dans leur itinéraire de croissance en tant que disciples du Seigneur. Merci de vous proposer à l'abbé Laurent Guimon.

- Faire du ménage à l'église une fois par semaine ou de temps à autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

Nous vous remercions vivement !

Créons des groupes de "Rosaire vivant" pour demander des vocations sacerdotales et religieuses au Seigneur

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis "archidiocèse de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis "je confirme", puis "oui, je m'engage".

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Mt 9, 37-38).

"Mission du 8"

A Lyon un grand temps missionnaire se déroule, chaque année, lors de la fête de l'Immaculée ! **Mobilisez-vous pour participer aux temps d'évangélisation** qui vous sont proposés sur le site de Saint-Georges (page d'accueil). Inscrivez dès maintenant dans votre agenda la procession jusqu'à Fourvière le vendredi 8 au soir (départ à 18h30 de la Primatiale) et un temps de mission le samedi 9 décembre.

Concert "A la gloire de Marie"

Samedi 9 décembre à 17h (*juste avant la procession à laquelle vous pourrez participer*) à l'église Saint-Georges

Avec Anne Pinatelle (orgue), Inge Dreisig (soprano lyrique) et Valentin Pautet (trompette)

Entrée Libre - Venez nombreux !

Confessions de 20h30 à 22h le mardi 5 décembre

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de confessions un soir par mois

Faites connaître vos besoins

Can. 212 § 2. "Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux Pasteurs de l'Église leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits".

N'hésitez pas à exprimer vos besoins, vos idées pour améliorer sans cesse la vie de notre communauté de fidèles.

Pour cela, contactez les membres du "Conseil pastoral" (cf. bulletin de septembre) et les prêtres qui sont à votre service (par mail).

Nous vous remercions. Nous sommes tous responsables de la mission.

Soutenez l'évangélisation à Saint-Georges !

La Bible en Bref est un résumé de l'Alliance entre Dieu et les hommes, à partir d'extraits de la Bible. Ce livret de 32 pages est un bon moyen de faire découvrir l'amour du Seigneur. Nous comptons le distribuer aux personnes rencontrées autour de l'église et cherchant des réponses à leurs questions.

Pour 30 euros donnés, 50 livrets achetés : toute participation est la bienvenue. "Je dépenserai tres volontiers et je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes", saint Paul aux Corinthiens (XII, 15).

Méthode Billings

Soirées de formation à la méthode Billings pour jeunes femmes :

jeudi 25 janvier : soirée pour les jeunes femmes sur la physiologie du cycle féminin et le **B.A. BA de la méthode** de l'ovulation Billings®
(Prochaine réunion : jeudi 14 mars)

Inscription auprès de Aude Valancogne :
aude_bp@yahoo.fr / 06 07 74 40 98

Nouveau : Groupe Ski/montagne : "Duc in Altum - conduit au sommet"

Pour les passionnés de ski, pour les passionnés de Saint-Georges.
Amitié, Sport et Spiritualité.

3 journées avec <http://www.skimania.com>

3 janvier ; 27 janvier et 10 février 2024 (réservez déjà les dates)

Contacts : **Maxence de Geyer** 0782005483

Abbé Laurent Guimon 0698104010

Samedi 13 janvier 2024 : Station des 7 Laux

Une journée entière à skier, accompagné par l'abbé Laurent Guimon
(messe si possible sur les pistes)

Inscription directement sur le site <http://www.skimania.com>

Tarif (trajet +forfait) : 55,50 €

Chacun vient avec son matériel complet (skis, surf...). Rdv : 06H45 Bellecour - Quai J.Courmont - angle pont Guillotière face hôtel Dieu (sens Marseille / Paris) - Pique-nique à prévoir - Retour : 16h30 (de la station) arrivée à Lyon vers 19h.

Quand la Bible nous parle du ski ! (le texte est un peu sollicité...) Ex 34,2 "Sois prêt pour demain et monte dès le matin sur la montagne du Sinaï. Tu te placeras là pour moi, au sommet de la montagne". Ex 34,29 "Moïse descendit de la montagne". Isaïe 55,12 "Oui, dans la joie vous partirez, vous serez conduits dans la paix. Montagnes et collines, à votre passage, éclateront en cris de joie, et tous les arbres de la campagne applaudiront". Mt 8,1 "Jésus descendit de la montagne, des foules nombreuses le suivirent". Lc 1,39 "En ces jours-là, Marie se mit en route et se rendit avec empressement vers la région montagnaise".

Chants de Noël

le **samedi 9 décembre à 16h,**

sur le parvis de la **cathédrale Saint-Jean,**

la chorale *Convivium* donnera son traditionnel concert de Noël.

La première partie est issue du répertoire classique. La seconde partie, à l'intérieur de l'abbatiale, sera composée de chants liturgiques du temps de l'Avent. **Venez nombreux !**

Aumônerie de collégiens

Pour les 6èmes : cours de catéchisme à partir de 17h30 jusqu'à 19h

Pour les collégiens de la 5ème à la 3ème nous proposons une aumônerie qui est plus qu'un cours de catéchisme :

- Un temps pour permettre aux collégiens de développer un lien d'amitié dans un cadre chrétien

- Un temps pour aider les jeunes à développer leur vie de prière

- Tout en ayant le souci de la formation intellectuelle de ces jeunes

Tous les mercredis de 17h30 à 19h à la MSB, contact : abbé Grenier

Camp Ski pour collégiens et lycéens

Les "missionnaires de la miséricorde divine" proposent un camp ski & pi pour collégiens et lycéens. C'est une bonne occasion de faire grandir vos jeunes dans leurs amitiés communes, et dans la suite du Christ ! Il s'adresse aux jeunes de la cinquième à la terminale des paroisses de Lyon, Marseille, Draguignan et Toulon. Une cinquantaine de jeunes au minimum sont attendus.

Il a lieu **du dimanche 25 février au samedi 2 mars**, dans les Hautes Alpes. Son prix est élevé (450 euros), mais des remises sont possibles.

L'abbé Clément Anouil (clement071@live.fr) en sera le directeur ; n'hésitez pas à lui en parler. Vous trouverez tous les renseignements sur la page suivante : <https://misericordedivine.fr/activites/camp-ski/>

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s'adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades). Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d'un moment convivial autour d'une tasse de thé.

Prochaine réunion le jeudi 7 décembre à 15h à la MSB puis les 11/01, 08/02, 07/03, 11/04, 02/05, 06/06. (pas de réunions en juillet et août)

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr

Confirmations 2024

Important : les personnes, adultes ou enfants, qui souhaitent recevoir le sacrement de confirmation cette année sont priées de contacter dès maintenant le "secrétariat-confirmations" qui leur enverra le lien vers le [formulaire](#) à remplir obligatoirement pour valider l'inscription.

Contact : confirmationsaintgeorges@gmail.com

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrule prêcheront les "Exercices spirituels" du mardi 9 au samedi 13 juillet 2024 à Rochefort-du-Gard (30)

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

DENIER DE L'ÉGLISE

La fin d'année approche : vos boîtes aux lettres regorgent d'appels aux dons. L'Église catholique n'est pas en reste. C'est normal.

Pour mémoire : en France, l'Église ne vit que des dons des fidèles (sauf les diocèses d'Alsace-Moselle). Le Code de droit canonique stipule au canon 222 : "Les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin,

aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres".

Si les fidèles sont libres de donner à qui bon leur semble (diocèse, abbaye, communauté religieuse, etc...), il faut tout de même rappeler que les prêtres de Saint-Georges sont rémunérés par le diocèse de Lyon et que leurs charges sociales sont aussi payées par le diocèse : il est donc juste que de nombreux dons des fidèles de la communauté qui se rassemble à Saint-Georges parviennent au diocèse (avec reçu fiscal). Ce n'est pas parce que vous n'êtes pas d'accord avec tel ou tel acteur de notre Église ou avec telle ou telle déclaration que vous êtes exonérés d'aider votre diocèse.

Tous les fidèles qui ont une activité professionnelle ou qui sont retraités sont concernés par le "denier de l'Église". Chacun selon ses possibilités.

Comment donner ? Vous avez des enveloppes à votre disposition au fond de l'église. Vous pouvez faire un don sur le site du diocèse. Merci de votre aide et de votre générosité. Abbé Laurent Spriet +

TÉMOIGNAGE DE PAULINE

Je viens d'un milieu musulman du côté maternel et d'un milieu athée du côté paternel.

Après le décès de ma maman en 2021, j'ai commencé à être en colère contre Dieu, qui m'avait toujours tout donné et qui soudainement m'a pris ce que j'avais de plus cher. Je ne me reconnaissais plus dans l'islam que je pratiquais. Je suis alors devenue athée pendant quelques mois. Je disais aux autres que je ne croyais plus, mais j'ai commencé à lire la Bible et regardé des films chrétiens. J'ai commencé à aller à la messe en latin et à aimer cette liturgie. Je disais que j'étais athée, mais concevoir un monde sans Dieu m'apparaissait très triste. Au fond de moi, je voulais toujours croire. J'ai voulu en apprendre plus, je ne connaissais rien des saints et des prières chrétiennes.

Il m'a fallu un an pour demander le baptême. J'allais pourtant à la messe tous les dimanches ou presque. J'ai pris la décision de me faire baptiser à la FSSP de Clermont Ferrand où je suivais un cours une fois par mois. Etudiante à Lyon, une amie, catéchumène à Saint-Georges, issue de l'Islam également, m'a introduite à Saint-Georges. Je me sens très épanouie dans cette communauté avec des prêtres très à l'écoute et attentifs. Pauline

QUÊTES IMPÉRÉES DU MOIS :

3 décembre : Quête pour la construction et l'entretien des églises et des aumôneries - totale

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDÈLES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES (Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Étudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : lundi 4 décembre de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Église Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2023-2024 : Histoire et Géographie du Nouveau Testament

- Les 3 années de vie publique du Christ
- Les Actes des Apôtres
- Les voyages de Saint Paul
- Les lieux d'évangélisation des Apôtres
- La fondation et les séparations des Eglises Orientales

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

3° cours : Jeudi 7 décembre / Vendredi 8 décembre

4° cours : Jeudi 11 janvier / Vendredi 12 janvier 2024

5° cours : Jeudi 8 février / Vendredi 9 février

6° cours : Jeudi 7 mars / Vendredi 8 mars

7° cours : Jeudi 11 avril / Vendredi 12 avril

8° cours : Jeudi 16 mai / Vendredi 17 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mercredi 19 décembre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mercredi 19 décembre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Écoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

ÉCOLE de MUSIQUE pour la LITURGIE

Un samedi matin par mois + 4 samedis matins de septembre. Contact et information : ecole.musiquepourlaliturgie@gmail.com // 06.25.61.60.57

Le Centre "Billings France" de la région Rhône-Alpes propose des formations :

billings.rhone.alpes@gmail.com

Carnet de famille

Baptêmes

Le 4 novembre de Ralph RICHMAN-GADOFFRE fils de Jocelyn RICHMAN-GADOFFRE et Diane née LORIN DE REURE

Le 11 novembre de Côme VAQUIÉ fils de Edouard VAQUIÉ et Valentine née DELECOURT

Le 18 novembre de Célestine PERREAU fille de Joseph PERREAU et Benoite née LOUIS

Le 18 novembre de Zita LATREILLE fille de Arthur LATREILLE et Marie-Liesse née ESPIEUX

Le 18 novembre de Pierre-Ange BOULETREAU fils de Pierre BOULETREAU et Florence née COM

Le 25 novembre d'Augustin SIMON fils de Vincent SIMON et Blanche née DECAUX

Mariages

Le 18 novembre de Manon GONZALEZ-GARCIA et Florian DIAZ

Obsèques

Le 25 octobre de Jacques BONNAMOUR rappelé à Dieu le 19 octobre

Le 29 novembre 2023 à Cersot (71) de Jean TRIPIANA rappelé à Dieu le 22 novembre

Décembre 2023

Date	Fête	Activités	
Vendredi 1er (1er du mois)	Saint Charles de Foucauld, prêtre ermite - St Eloi, évêque	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LS) Adoration de 19h30 à 23h - Oeuvres de Miséricorde à 19h30	  
Samedi 2 (1er du mois)	Ste Bibiane, vierge et martyre	Messes à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG) Retraite des catéchumènes au Barroux	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 3 décembre	1ER DIMANCHE DE L'AVENT	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 4	St Pierre Chrysologue, évêque et docteur - Ste Barbe, vierge martyre	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC)	  
Mardi 5	De la férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (MG) Spi & Spi - Confessions de 20h30 à 22h (LS)	  
Mercredi 6	St Nicolas, évêque et confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 7	St Ambroise, évêque et docteur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB Cours sur la Bible n°3 à 20h30	  
Vendredi 8	IMMACULEE CONCEPTION de la Très Sainte Vierge	Messes à 7h (LG) et 20h (messe solennelle) Procession à 18h30 (départ de la Primatiale) Accueil St Martin après la messe de 20h Cours sur la Bible n°3 à 15h - Heure de la Miséricorde à 15h	  
Samedi 9	St Juan Diego	Messe à 7h15 "Rorate" à la lueur des bougies (LG), à 9h (LS) et 11h en rite lyonnais (MG)	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 10 novembre	2ÈME DIMANCHE DE L'AVENT	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 11	St Damase 1er, pape	Messe à 18h30 (LS) Rosaire vivant (19h15-21h15) Sainte Jeanne Beretta Molla à 19h30	  
Mardi 12	Notre-Dame de Guadalupe	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 13	Ste Lucie, vierge et martyre	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Catéchumènes à 20h30 Ecoute Post-IVG	  
Jeudi 14	Ste Odile, religieuse	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Evangélisation avec Spes-Misericordia à 20h	  
Vendredi 15	De la férie	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h	  
Samedi 16	St Eusèbe, évêque et martyr	Messe à 7h15 "Rorate" à la lueur des bougies (MG), à 9h (LS) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 17 novembre	3ÈME DIMANCHE DE L'AVENT	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 18	De la férie	Messe à 18h30 (LS) Conseil économique à 20h30	  
Mardi 19	De la férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Cours pratique de la liturgie à 20h30 - Jeunes couples	  
Mercredi 20	Mercredi des Quatre-temps de l'Avent	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et Lycéens à 18h Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 21	St Thomas, apôtre	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Louange-Adoration avec Spes-Misericordia à 20h	  
Vendredi 22	Vendredi des Quatre-temps de l'Avent	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Heure de la Miséricorde à 15h	  
Samedi 23	Samedi des Quatre-temps de l'Avent	Messe à 7h15 "Rorate" à la lueur des bougies (LS) et à 9h en rite lyonnais (MG) Répétition des servants de messe à 15h	  Confessions de 9h45 à 12h et de 15h à 17h
Dimanche 24 novembre	VIGILE DE LA NATIVITÉ	Messes à 8h30, 10h et 12h Adoration à 16h30, vêpres à 17h45 (pas de messe à 18h30) Veillée de Noël (chants) à 22h - Messe solennelle de la nuit à 22h30 - Messe basse de la nuit à minuit	
Lundi 25	NATIVITE DE NOTRE-SEIGNEUR	Messes à 8h30 (messe de l'Aurore), 10h (messe solennelle du jour), 12h (messe du jour) et 18h30 (messe du jour) Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Mardi 26	St Etienne, diacre et premier martyr	Messe à 18h30 (LG)	  
Mercredi 27	St Jean, apôtre et évangéliste	Messe à 18h30 (LG)	  
Jeudi 28	Sts Innocents, martyrs	Messe à 18h30 (LG)	  
Vendredi 29	Dans l'octave de la Nativité	Messe à 18h30 (LG)	  
Samedi 30	Dans l'octave de la Nativité	Messe à 9h en rite lyonnais (LG)	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 31 décembre	DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 1er janvier	Dans l'octave de la Nativité	Messe à 18h30 (LS)	  
Mardi 2	Fête du Saint Nom de Jésus	Messe à 18h30 (LS)	  

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.